



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

Le 23 janvier 2024

**ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS
DE L'ÉCOLE DES ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES**

**Le vendredi 2 février 2024
À 12 h 30 au local A-R540**

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **le vendredi 2 février à 12 h 30** au local **A-R540**. À noter qu'un délicieux repas vous sera offert, un plaisir collectif à partager.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence en remplissant le formulaire suivant (<https://forms.office.com/r/vwQbqgLNQf>) au plus tard le 30 janvier.**

Avez-vous déjà participé à une assemblée d'unité?

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre département ou votre école;
- plusieurs informations sur notre vie syndicale, les dossiers en cours ou à venir;
- un bref rapport de vos représentant.e.s siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités;
- l'élection des représentant.e.s pour l'année à venir.

Ce sera une première fois pour vous?

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue! Il s'agit d'un excellent moment pour vous initier ou même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont cela serait aussi la 1^{re} fois et ainsi partager votre expérience.

Au plaisir de vous retrouver en personne!

Syndicalement vôtre,

Cathy Beausoleil
Comité mobilisation-intégration, poste 5609

.../voir au verso

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage 5 min.
- 2- Informations 15 min.
- a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
 - b) Dossiers en cours - Négociations sur l'enseignement en ligne
 - c) Projets d'intégration
 - d) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
 - e) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport^a(verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, comme délégué.e syndical.e, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité 35 min.
- 4- Élections et informations sur le rôle des personnes élues 20 min.
- délégation au Conseil syndical (5)¹
 - représentation à l'Assemblée des professeurs de l'École (1)²
 - représentation à l'Unité de programme de premier cycle :
Arts visuels et médiatiques (1)²
 - représentation à l'Unité de programme des études de cycles supérieurs :
Maîtrise en arts visuels et médiatiques (1)²
 - représentation au Comité de liaison local (CLL)(3)³
 - représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat

5- Divers

6- Levée de l'assemblée

N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1^{er} juin au 31 mai.

- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à [Cathy Beausoleil par courriel](#).

¹accorde du pointage

²accorde du pointage et une rémunération

³est rémunérée

^a Le rapport écrit est déposé par les représentant.e.s; il reste à l'interne, dans les dossiers du Syndicat.